

EQUAL OPPORTUNITIES FOR WOMEN PROGRAM

Fiscal Year/Année financière

PROGRAMME DE L'ÉGALITÉ D'ACCÈS À L'EMPLOI POUR LA FEMME

1980-81

Rationale/Explication

Les femmes représentent 7,9 % du groupe FS. Il faudrait augmenter ce pourcentage afin de mieux refléter la composition de la société et de la Fonction publique canadienne et de mieux tenir compte du rapport hommes/femmes chez les diplômés d'université.

Objective/Objectif

Augmenter de 5 % par année le nombre total de femmes du groupe FS, jusqu'à ce qu'un équilibre hommes/femmes plus représentatif soit atteint.

Action Plans (Activities, Scheduling, Responsibility Centres)
Plans d'action (activités, échéanciers, centres de responsabilité)

S'assurer que les femmes admissibles au recrutement connaissent les possibilités de carrière au Ministère et que les équipes d'entrevue participant aux séances de recrutement sont mises au courant des objectifs ministériels à l'égard de l'EAF.

- S'assurer que chaque équipe chargée de faire la publicité en matière de recrutement, et que chaque équipe d'entrevue comptent au moins une femme parmi leurs membres.
- Recruter suffisamment de femmes pour réaliser l'objectif de 5 %.
S'assurer que cet objectif se reflète dans le programme de détachements.

Le programme de recrutement annuel se déroule de la façon suivante: publicité du recrutement en septembre, examen du service extérieur en octobre, entrevues en novembre, offres d'emploi au printemps, et embauche au cours de l'été.

Responsabilité: Section de l'affectation des agents

Critères d'évaluation

- Participation des femmes dans les équipes susmentionnées;
- identification des femmes susceptibles de détachement; et
- augmentation de 5 % du nombre de femmes dans le groupe FS.

Evaluation/Évaluation